

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

PRESENTATION DES PREMIERS RESULTATS DE LA QUATRIEME ENQUÊTE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM 4) DE 2014

Sur la base d'un seuil de pauvreté monétaire de 339 715 FCFA par an, soit 931 FCFA par jour par équivalent adulte, calculé à partir des dépenses de consommation finale des ménages, l'incidence de la pauvreté se situe à 37,5% en 2014, contre 39,9% en 2007. En rappel, ce taux était de 40,2% en 2001 et 53% en 1996. Cette baisse modérée de 2,4 points de pourcentage est en deçà du rythme préconisé dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et ne permet pas d'atteindre l'Objectif de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015 suivant l'Agenda des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette baisse de la pauvreté est mitigée, car si l'incidence de la pauvreté recule en milieu urbain, elle augmente plutôt en milieu rural.

Le défi est grand, surtout qu'en même temps et du fait de la pression démographique, le nombre de pauvres a augmenté, passant d'environ 7,1 millions en 2007 à 8,1 millions en 2014. Dans ce contexte, c'est plutôt une incidence de la pauvreté inférieure à 32% qui aurait pu permettre d'inverser la tendance. En outre, les disparités de niveaux de vie se sont accentuées, d'une part, entre les milieux urbain et rural, et, d'autre part, entre les pauvres et les non-pauvres. A titre d'illustration, en 2014, les 20% des ménages les plus riches consomment 10,1 fois plus que les 20% les plus pauvres ; alors que ce ratio était déjà élevé et se situait à 7,5 en 2007.

Il convient de relever que les évolutions du marché du travail sont compatibles avec les performances économiques. En effet, sur la période 2007-2014, l'économie a généré plusieurs milliers d'emplois, principalement dans le tertiaire où les administrations publiques ainsi que les entreprises publiques s'illustrent par leur dynamisme, face à un secteur privé hésitant. L'économie informelle a, quant à elle, continué d'être le réceptacle des jeunes chômeurs à la recherche de leur subsistance en attendant des meilleures opportunités d'insertion dans l'économie moderne. Cette création d'emplois a sensiblement contribué au recul de la pauvreté, surtout en milieu urbain, car, la plupart des emplois créés relèvent principalement du secteur public et du secteur informel urbain.

En définitive, l'atteinte de l'objectif de 28,7% d'incidence de la pauvreté en 2020 fixé dans le DSCE reste possible, au regard des perspectives de croissance économique favorables et soutenues par les politiques publiques en cours de mise en œuvre ou envisagées. Pour cela, le taux réel de croissance du PIB devrait se situer nettement au-dessus de 7% en moyenne annuelle. Au regard des disparités actuelles dans la redistribution, cette croissance économique devra être plus inclusive (pro pauvre). Les politiques de relance de la production agricole et industrielle (surtout les agro-industries en raison de l'importante valeur ajoutée qu'elles génèrent), ainsi que la promotion des filières porteuses de croissance à moyen terme devront être intensifiées.

La promotion de l'emploi de qualité, notamment en faveur des jeunes, mérite de demeurer l'une des priorités de premier ordre des pouvoirs publics, non seulement pour atténuer les tensions sociales liées au sentiment d'exclusion sociale que certains sans-emplois pourraient, dans le désespoir du chômage de longue durée, nourrir, mais aussi et surtout, parce que l'emploi décent reste le moyen le plus efficace et durable de réduction de la pauvreté./-

1. Contexte économique et réduction de la pauvreté

... Une croissance économique soutenue de 5,5% en moyenne entre 2010 et 2020 est l'un des piliers sur lesquels le Cameroun table pour réduire à 28,7% l'incidence de la pauvreté à l'horizon du DSCE en 2020 ...

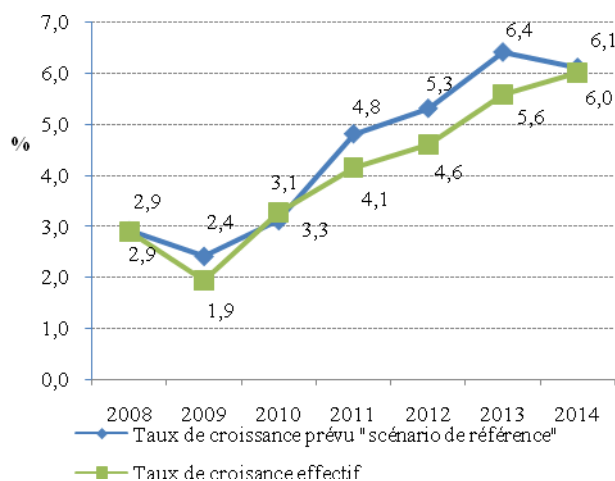
En matière de lutte contre la pauvreté, l'objectif poursuivi, dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), est de ramener le taux de pauvreté monétaire à 28,7% à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, les performances de l'économie devaient permettre une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) au taux réel moyen annuel de 5,5% sur la période 2010-2020. Cette croissance économique devait par ailleurs être inclusive, notamment à travers la création d'emplois de qualité, de manière à profiter à toutes les populations.

... Dans les faits, ce taux réel de croissance moyen entre 2010 et 2014 s'est situé autour de 4,7% par an ...

L'évaluation des performances économiques sur la période 2010-2014, le taux réel annuel de croissance économique à 4,7%. Avec un taux de croissance démographique estimé à 2,5% en 2015, la croissance du PIB par habitant se situerait à 2%.

Avec ce taux de croissance de 4,7%, l'écart relatif entre l'objectif de croissance et la réalisation (graphique 1) laisse entrevoir que l'objectif de parvenir à une incidence de pauvreté de 28,7% en 2020 ne sera atteint qu'au prix d'importants efforts additionnels.

Graphique 1 : Evolution des taux de croissance réel estimé et réalisé entre 2008 et 2014

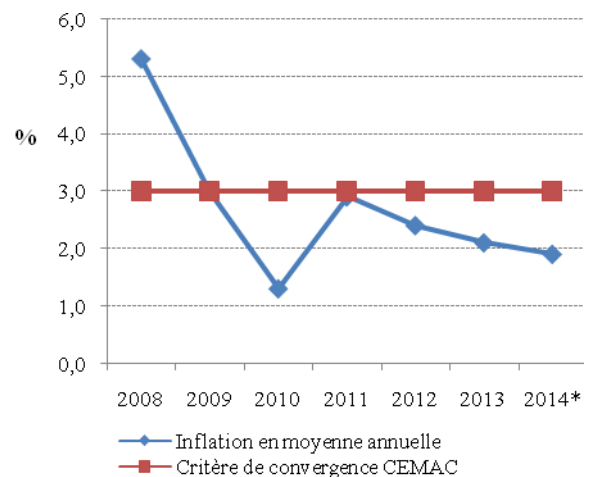


Sources : DSCE/MINEPAT, INS

... Alors que sur la période, le Gouvernement a pu, malgré des chocs exogènes, maintenir la stabilité du cadre macroéconomique ...

Les prix n'ont en général augmenté que de 2,7% en moyenne par an sur la période 2008-2014, grâce à des nombreuses mesures de protection sociale, notamment les transferts sociaux en nature effectués par le Gouvernement au profit des ménages. En outre, la tenue des finances publiques est restée maîtrisée avec un solde budgétaire de base positif et un solde du compte courant estimé à -3,3% du PIB en moyenne, ainsi qu'un encours de la dette publique de 17,6% en 2014. La situation monétaire est aussi caractérisée par le soutien à l'investissement privé à travers une amélioration des crédits à l'économie.

Graphique 2 : Evolution de l'inflation en moyenne (en %) annuelle entre 2008 et 2014



Source : INS

... La maîtrise de l'inflation résulte d'une politique des prix soutenue par des subventions, de la lutte contre la spéculation susceptible de se traduire par des pénuries sur les marchés ...

Après le choc de 2008 marqué, entre autres, par une inflation de 5,3% ayant entraîné de vives tensions sociales, le chef de l'Etat avait pris une série de mesures de protection sociale qui ont impacté l'emploi (titularisation des temporaires dans la Fonction publique) ainsi que la demande intérieure en produits pétroliers et en produits de consommation de première nécessité. Entre 2007 et 2014, les produits concernés (huiles végétales brutes ou raffinées,

poissons congelés, céréales, sucres et riz) par ces mesures ont vu leur demande s'accroître fortement au niveau des importations. S'agissant par exemple du riz, le volume des importations a augmenté en 2013 de 75% par rapport à 2007.

La subvention des importations des produits alimentaires de grande consommation, dont la facture n'a cessé de s'élever, a alourdi son poids dans le budget de l'Etat et a aussi contribué à modifier les habitudes de consommation des ménages. Sur le plan budgétaire, la subvention des importations des produits alimentaires de grande consommation a coûté à l'Etat, entre 2008 et 2014, la somme de 590 milliards de FCFA environ. Sur la même période, la couverture des manques à gagner pour la SONARA, pour la livraison des produits pétroliers à des prix subventionnés, a valu à l'Etat, près 1 160 milliards de FCFA.

... Faute de ciblage approprié, les pauvres semblent n'avoir pas le plus bénéficié des mesures de protection sociale prises ...

A la lumière des données disponibles, les subventions octroyées n'ont pas produit le plein effet escompté sur les populations pauvres, étant donné que des dispositions spécifiques d'identification de ces groupes de populations nécessiteuses n'ont pas été mises en place.

A titre d'illustration, en 2014, respectivement 94,5% et 86,3% des dépenses totales de consommation de poissons congelés et de riz reviennent aux ménages non pauvres. Cela signifie, par exemple, que pour 100 milliards de FCFA de subvention d'importation de poissons congelés ou de riz, respectivement 94,5 et 86,3 milliards de FCFA couvrent les consommations des ménages non pauvres. De même, il ressort que la subvention des importations des produits alimentaires a induit un changement d'habitude de consommation ; c'est ainsi que la part du

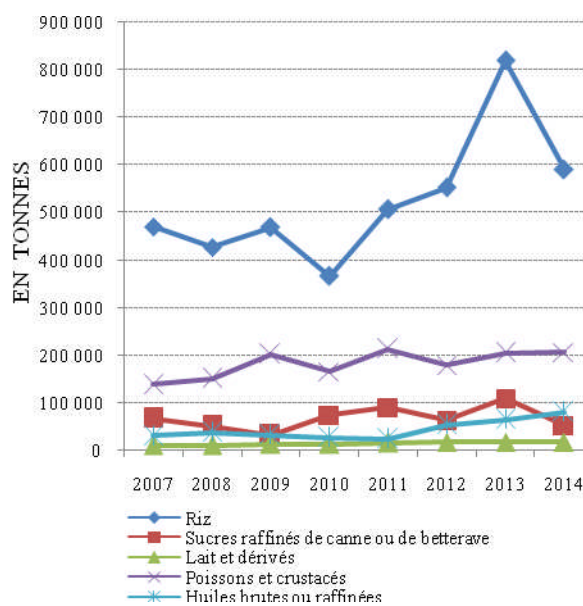
budget affectée à la consommation de riz s'est accrue.

En effet, entre 2007 et 2014, la part de la dépense d'achat du riz dans la dépense totale de consommation alimentaire a augmenté de 1,2 point pour un ménage non pauvre, en passant de 6,8% à 8,0%, et, de 1,7 point pour un ménage pauvre en passant de 4,1% à 5,8%.

En ce qui concerne le poisson frais/ congelé, sa part dans la dépense alimentaire totale des ménages s'est accrue de moins d'un point en passant de 4,7% en 2007 à 5,5% en 2014. Celle des ménages non pauvres a en moyenne varié de 0,7 point, alors que celle des ménages pauvres a varié de 0,9 point.

Il est aussi à noter que les ménages urbains ont le plus bénéficié de ces subventions. A titre d'exemple, leurs dépenses de consommation de poisson congelé et de riz représentent respectivement 63,6% et 56,2% des dépenses totales de consommation de ces deux produits.

Graphique 3 : Importation en quantité de certains produits alimentaires



Sources : INS, MINFI/DGD

2. Tendence de la pauvreté monétaire

... L'incidence de la pauvreté monétaire, en se situant à 37,5% en 2014, est en légère baisse, après avoir été quasi-stable autour de 40% entre 2001 et 2007 ...

Enregistrant une évolution similaire à celle de l'inflation et avec un panier de consommation inchangé, le seuil de pauvreté monétaire est passé de 269 443 FCFA en 2007 à 339 715

FCFA en 2014 ; ce qui correspond au passage de la dépense moyenne journalière de 738 à 931 FCFA par adulte en 2014. Sur la base de ces seuils, l'incidence de la pauvreté, encore appelée taux de pauvreté, a légèrement reculé ces dernières années passant de 39,9% en 2007 à 37,5% en 2014. Ce taux de pauvreté enregistré en 2014 est en décalage de 2,3 points

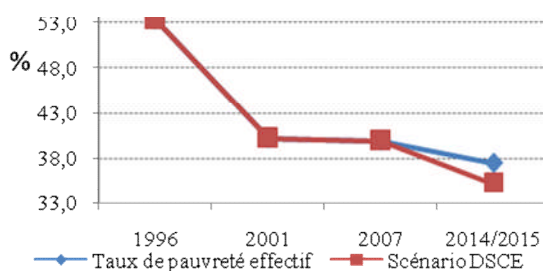
par rapport à l'objectif intermédiaire de 35,2% pour 2015 retenue par le Gouvernement dans le DSCE, l'objectif en 2020 étant de 28,7%.

... Alors que la croissance économique a fortement contribué à la réduction de la pauvreté, les insuffisances au niveau de la redistribution, mesurées par les inégalités dans la consommation des biens et services, a plutôt un impact négatif ...

Sur la période 2007-2014, le rythme de la croissance économique est resté soutenu ; ce qui a permis que sa contribution à la réduction de la pauvreté soit positive. En effet, si les inégalités, mesurées par les écarts de consommation entre pauvres et non pauvres étaient restées inchangées, le niveau de croissance économique aurait pu permettre de ramener l'incidence de la pauvreté de 39,9% en 2007 à 21,8% en 2014, soit un recul de 18 points. A l'opposé, les inégalités ont impacté négativement de 15,7 points ; ce qui signifie que si la croissance était restée nulle entre 2007 et 2014, l'incidence de la pauvreté aurait augmenté pour se situer à 55,6% en 2014. C'est donc la résultante de ces deux évolutions contraires qui ont conduit à un recul de 2,4 points de pourcentage entre 2007 et 2014.

Il est aussi à mentionner que la pauvreté augmente avec la taille du ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté passe de 5,4% dans le groupe des ménages ayant une personne, à 29,6% pour les ménages constitués de 4 à 5 personnes, puis à 55,8% pour les ménages de 8 personnes ou plus.

Graphique 4 : Evolution du taux de pauvreté



3. Disparités spatiales de la pauvreté et inégalités

... Une accélération de la dégradation de la situation des populations rurales ...

Le milieu rural, où habitent près de 60% de la population totale, concentre 90% des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 931 FCFA par jour pour

Sources : INS, MINEPAT/DSCE

... Cette tendance à la baisse de l'incidence de la pauvreté cache une augmentation du nombre de pauvres ...

Avec un taux de croissance démographique estimé à 2,6% par an et un recul limité de la pauvreté, le nombre de pauvres a augmenté depuis 2001. Il passe de 6,2 millions en 2001 à 7,1 millions en 2007 pour se situer à 8,1 millions en 2014.

L'inversion réelle de la tendance croissante du nombre de pauvres observée depuis 2001 aurait pu être obtenue si on avait réussi à réaliser une incidence de pauvreté inférieure à 32% en 2014 ; ce qui correspondrait à moins de 7,1 millions de pauvres.

... La profondeur de la pauvreté, qui mesure le montant moyen des ressources à mettre à la disposition de chaque pauvre pour le hisser au niveau du seuil de pauvreté de 339 715 FCFA, a augmenté ...

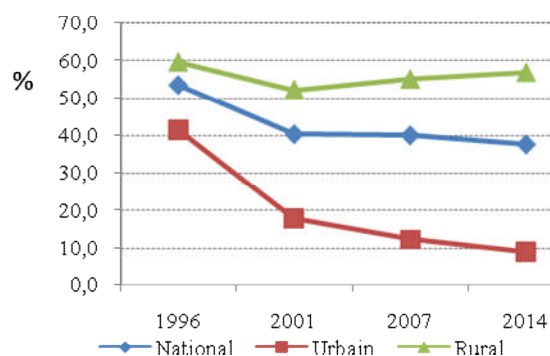
La situation des pauvres s'est détériorée entre 2007 et 2014, au regard de la dégradation de cet indicateur, surtout en milieu rural. En effet, il faudrait allouer en moyenne à chaque adulte pauvre, la somme annuelle de 130 200 FCFA pour le sortir de la pauvreté. En 2007, ce montant était de 83 000 FCFA.

En somme, compte tenu du nombre de pauvres, il faudrait leur transférer la somme de 775 milliards de FCFA en 2014, contre 433 milliards de FCFA en 2007 pour les sortir de la pauvreté. Ce montant total viendrait s'ajouter aux efforts déjà consentis par le Gouvernement en termes de subventions et autres transferts sociaux en nature au profit des ménages. Les 775 milliards de FCFA à transférer aux pauvres en 2014 représentent 23% du budget de l'Etat et 5% du PIB en 2014.

couvrir tous les besoins prioritaires de base d'un adulte. L'incidence de pauvreté se situe dans ce milieu à 56,8% en 2014, en hausse de 1,8 point par rapport à 2007. A contrario, le milieu urbain affiche une incidence de pauvreté

de 8,9%, en baisse de 3,3 points par rapport à 2007.

Graphique 5 : Evolution du taux de pauvreté selon le milieu de résidence



Source : INS, ECAM1, ECAM2, ECAM3, ECAM4

... La pauvreté revêt une forte dimension régionale, touchant peu les deux métropoles que sont Douala et Yaoundé, et affectant fortement les régions de l'Extrême-Nord et du Nord ...

L'analyse du profil de pauvreté et des tendances permet de dégager quatre groupes de régions d'enquête :

- les deux métropoles que sont Douala et Yaoundé où la pauvreté est marginale et a peu varié ;
- l'Est, le Littoral (sans Douala), le Centre (sans Yaoundé), le Sud-Ouest, l'Ouest et l'Adamaoua qui enregistrent une baisse sensible de la pauvreté (de 5 points ou plus) ;
- le Nord, le Nord-Ouest et le Sud où le taux de pauvreté est en augmentation modérée (de moins de 5 points) ;
- l'Extrême-Nord qui se démarque du reste du pays avec une nette augmentation du taux de pauvreté (de 5 points ou plus).

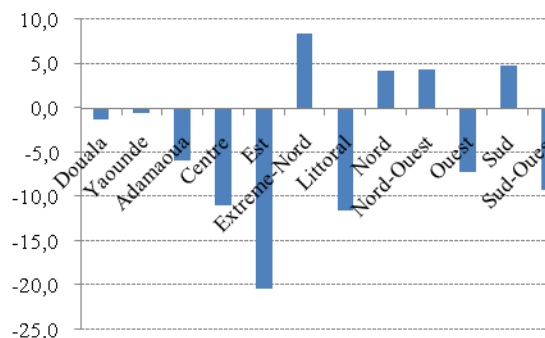
4. Marché du travail

... Le marché du travail, qui a continué d'accueillir des nouveaux chercheurs d'emplois, a généré plusieurs milliers d'emplois, dans un contexte où le sous-emploi global n'a pas reculé ...

Dans un contexte marqué notamment par une croissance démographique estimée à 2,5% en 2014, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus, au sens du BIT, a baissé pour se situer à 72,1% en 2014 contre 76,2% en 2010 et 81,9% en 2007. La population vivant en milieu rural présente des taux plus élevés que celle

Les facteurs explicatifs de ces disparités spatiales sont principalement, les opportunités économiques qui varient d'une région à l'autre, les chocs exogènes (insécurité, catastrophes naturelles, etc.), et, dans une certaine mesure, les subventions qui profitent davantage aux ménages urbains.

Graphique 6 : Différentiel du taux de pauvreté entre 2007 et 2014



Source : INS, ECAM3, ECAM4

... Une augmentation des inégalités entre pauvres et non pauvres ...

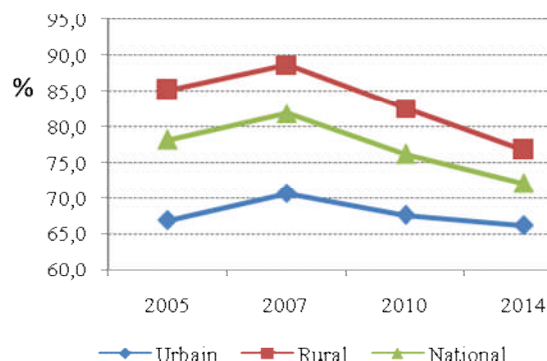
L'indice de concentration de Gini, qui permet de mesurer les inégalités entre différents groupes, est passé de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014. Ce résultat traduit le fait que les inégalités entre les pauvres et les non pauvres se sont accentuées de 13% entre 2007 et 2014. A titre d'illustration, la consommation des 20% des ménages les plus riches (Q5) représente 10,1 fois celle des 20% des ménages les plus pauvres (Q1). L'écart s'est creusé entre les plus riches et les plus pauvres puisqu'en 2007 ce rapport (Q5/Q1) était de 7,5.

Il convient de relever que les inégalités se sont plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain.

résidant en milieu urbain, avec des taux d'activité respectifs de 77,3% et 66,9%, soit une différence de 10,4 points.

Le taux d'emploi des personnes de 15 ans ou plus est en recul et se situe à 69,6% en 2014 contre 79,5% en 2007.

Graphique 7 : Evolution du taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus

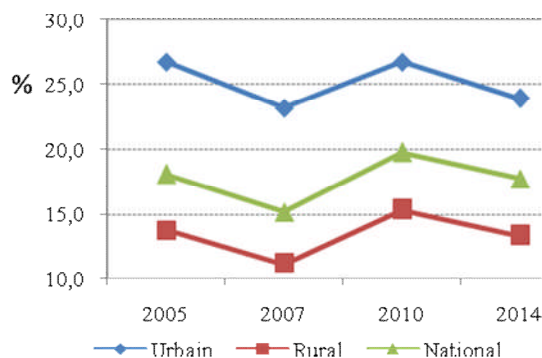


Source: INS, ECAM3, ECAM4, EESI1, EESI2

... L'appréciation de la situation du marché de travail à travers les nouveaux indicateurs du BIT révèle une légère amélioration entre 2010 et 2014 ...

En 2013, le BIT a adopté de nouveaux indicateurs qui, au contraire du taux de chômage fort controversé, caractérisent mieux la situation du marché de travail, surtout dans les pays en développement. Il s'agit du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail, et du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (Voir définitions, page 8). L'examen de ces indicateurs montre une légère amélioration. En effet, le taux de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre chez les personnes âgées de 15 ou plus, a reculé de 2 points en passant de 19,8% en 2010 à 17,8% en 2014, mais s'est dégradé par rapport à 2007 où il était de 15,2%. Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail est de 15,7% contre 17,7% en 2010. Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est de 5,9% contre 6,6% en 2010.

Graphique 8 : Evolution de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre chez les personnes de 15 ans ou plus



Source : INS, ECAM3, ECAM4, EESI1, EESI2

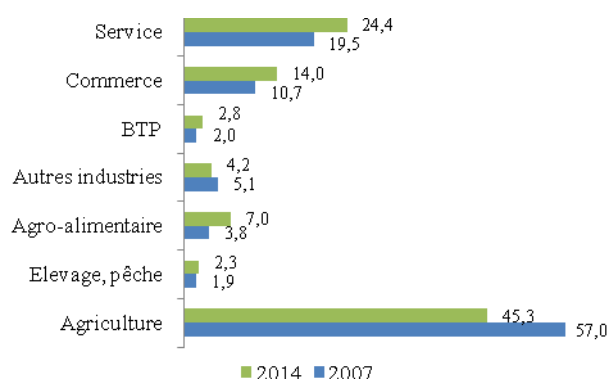
... L'économie a généré de nombreux emplois, mais le sous-emploi demeure préoccupant ...

La structure du marché du travail par secteur d'activité montre que pour l'emploi principal, la part du secteur tertiaire dans les emplois est passée de moins de 20% en 2007 à plus de 24% en 2014, soit une hausse relative de 25%. Cette performance est principalement le fait du dynamisme du secteur public qui a enregistré d'importants recrutements (agents civils, forces de défense et de maintien de l'ordre) et de la titularisation dans les administrations publiques.

Outre le secteur tertiaire, l'agro-alimentaire et les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) contribuent aussi de manière importante à la création d'emplois, avec une augmentation du volume des emplois de 84% pour l'agro-alimentaire et de 40% pour les BTP entre 2007 et 2014.

En revanche sur cette période, la part de l'agriculture dans les emplois a reculé passant de 57% à 45%, en partie du fait de la migration des individus vers d'autres secteurs d'activités.

Graphique 9 : Structure du marché du travail des personnes de 15 ans ou plus par secteur d'activité en 2007 et en 2014 (%)



Source : INS, ECAM3, ECAM4

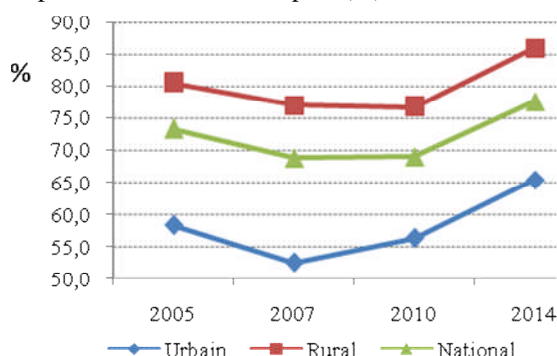
L'évolution du taux de sous-emploi global chez les personnes âgées de 10 ans ou plus est passé de 75,8% en 2005 à 71,1% en 2007 pour remonter à 79,0% en 2014. Cette tendance s'écarte de la voie tracée dans le DSCE, dont l'objectif visé est de ramener le taux sous-emploi global des personnes âgées de 10 ans ou plus de 75% à moins de 50% à l'horizon 2020.

Pour les personnes âgées de 15 ans ou plus, le taux de sous-emploi global se situe à 77,6% en 2014, malgré une augmentation du revenu mensuel moyen d'activité des travailleurs qui

est passé de 32 000 FCFA en 2007 à 39 500 FCFA en 2014.

La récente revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) de 28 216 FCFA en 2008 à 36 270 FCFA en 2014 pourrait expliquer la hausse du taux de sous-emploi global.

Graphique 10 : Evolution du taux de sous-emploi global des personnes de 15 ans ou plus (%)



Source : INS, ECAM3, ECAM4, EESI1, EESI2

... Malgré le dynamisme du secteur moderne, le secteur informel reste prépondérant ...

Le taux d'informalité des emplois est de 88,6% en 2014 contre 90,3% en 2007, ce qui confirme une remontée de près de 2 points du secteur moderne de l'économie tiré plus par le secteur public que par le secteur privé un peu hésitant.

5. Conclusion et perspectives

L'incidence de la pauvreté a reculé de 2,4 points entre 2007 et 2014. Cette baisse s'est accompagnée, d'une part, de l'accroissement du nombre de pauvres, du fait d'une croissance démographique qui se situe à 2,6% en moyenne annuelle, et, d'autre part, d'une accentuation des inégalités, en termes de consommation des biens et des services entre les pauvres et les non-pauvres. Les politiques de protection sociale et le dynamisme du marché du travail n'ont pas suffi pour inverser la tendance de fonds.

L'atteinte des objectifs de développement fixés dans le DSCE nécessite une croissance soutenue, une meilleure redistribution des fruits de la croissance en ciblant mieux les pauvres afin qu'ils puissent prioritairement et massivement bénéficier des mesures de protection sociale, à l'instar des filets sociaux

en cours d'expérimentation dans certaines localités du pays.

La promotion de l'emploi décent, notamment dans l'agriculture et l'industrie, reste l'un des moyens efficaces de réduction de la pauvreté. L'incitation des investissements privés devra se poursuivre à travers notamment la réduction des coûts de transaction et l'amélioration du climat des affaires. Le secteur privé devra être plus créatif d'emplois ; le secteur public s'étant mieux illustré par son dynamisme entre 2007 et 2014.

Le rapport des principaux résultats et les rapports thématiques qui vont suivre au cours des prochains mois reviendront en détail sur le profil, les tendances et les déterminants de la pauvreté.

Définition de quelques concepts

Pauvreté monétaire : Approche utilisée par la Banque Mondiale pour appréhender la pauvreté sous l'angle de consommation ou du revenu. Cette approche est fondée sur un seuil qui peut varier d'un contexte à un autre ou d'une époque à une autre.

Seuil de pauvreté : Niveau de revenu au-dessous duquel il est impossible de s'offrir le panier minimum de consommation. C'est-à-dire obtenir une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel et satisfaire les besoins de base non alimentaires. Ce seuil de pauvreté est établi à **339 715 FCFA** par équivalent-adulte et par an en 2014 (*soit 28 310 FCFA par mois ou 931 FCFA par jour*) contre **269 443 FCFA** en 2007 (*soit 22 454 FCFA par mois ou 738 FCFA par jour*).

Incidence de la pauvreté ou taux de pauvreté : Rapport (en pourcentage) entre le nombre d'individus pauvres (vivant en dessous du seuil de pauvreté) et l'ensemble de la population.

Profondeur de la pauvreté : Ecart relatif entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. Elle rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne donc une meilleure idée de l'intensité de cette dernière. Elle permet aussi de déterminer le déficit de revenu global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, c'est-à-dire le revenu global qu'il faudrait attribuer aux pauvres pour les sortir de la pauvreté.

Indice de GINI : Indice mesurant jusqu'à quel point la distribution des revenus (consommations) des personnes ou des ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaitement égalitaire. Il varie de 0 à 1. Il est nul en cas de distribution parfaitement égalitaire et égal à 1 lorsqu'un seul individu s'accapare toute la richesse du pays. Il est d'autant plus élevé que la distribution est inégalitaire.

Q₅ : Ensemble des 20% de ménages les plus riches en termes de niveau de dépenses de consommation. On parle aussi de 5^e quintile ou quintile le plus riche.

Q₁ : Ensemble des 20% de ménages les plus pauvres en termes de niveau de dépenses de consommation. On parle aussi de 1^{er} quintile ou quintile le plus pauvre.

Rapport Q₅/Q₁ : Ce rapport mesure l'écart de consommation entre les 20% de ménages les plus riches et les 20% de ménages les plus pauvres.

Taux de sous-emploi global : Rapport du nombre de chômeurs (selon le BIT) et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible) à la population en âge de travailler. Il est exprimé en pourcentage. Le sous-emploi visible renvoie au fait, pour une personne active occupée, de travailler involontairement moins de 40 heures par semaine. Le sous-emploi invisible, quant à lui, traduit le fait qu'un actif occupé travaille en gagnant moins que le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) horaire en vigueur.

Main-d'œuvre potentielle : Elle fait référence aux personnes en âge de travailler qui ont cherché du travail pendant les 7 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler immédiatement, ou alors n'ayant pas cherché du travail mais disponible pour travailler.

Sous-emploi lié au temps de travail : Un individu est en situation de sous-emploi lié au temps s'il travaille moins de 40 heures par semaine.

Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre : C'est une mesure composite qui combine le chômage, le sous-emploi lié au temps et la main-d'œuvre potentielle. Ce taux est censé mieux caractériser la situation du marché de travail que le taux de chômage habituel, surtout dans le pays en développement.